SERENT

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 11 juillet 2023 à 20 h 00
Salle du Conseil Municipal - Mairie

ORDRE DU JOUR

Sur proposition de la commission des affaires scolaires les points suivants feront l'objet d'une délibération :

1- LE COUT DE REVIENT D'UN ENFANT DE L'ECOLE PUBLIQUE A. JACQUARD POUR L'ANNEE CIVILE

2- LA FIXATION DE LA PARTICIPATION COMMUNALE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE ST JOSEPH AU TITRE DE L'ANNEE CIVILE.

3- LA PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PUBLIQUE

4- PARTICIPATION COMMUNALE A L'ACHAT DE FOURNITURES SCOLAIRES

5- SUBVENTION COMMUNALE A CARACTERE SOCIAL LIEE AUX ACTIVITES SCOLAIRES POUR L'ANNEE SCOLAIRE

6- LA FIXATION DU TARIF DU RESTAURANT SCOLAIRE POUR L'ANNEE.

7- LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE REPAS POUR LES ENFANTS SCOLARISES EN CLASSE SPECIALISEE A L'EXTERIEUR

8- TARIFS DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE POUR LA RENTREE

9- TARIFS DE L'AIDE AUX DEVOIRS POUR L'ANNEE

10- TARIFS ATELIERS CULTURELS

11- BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX : DM N°1

La vente de la cave d'Erwan avait été effectuée, par erreur, sous le régime dit du droit d'enregistrement alors qu'il était prévu d'assujettir cette vente au régime de la TVA. Pour régulariser l'opération il est nécessaire d'annuler l'ancien titre de recettes à hauteur de 80 000 € et d'en effectuer un nouveau pour le même montant. Cette opération suppose une modification budgétaire.

12- ACQUISITION DE LA PARCELLE AE 0005 SITUEE AU LIEU DIT LA FERME

Dans la perspective d'aménager cette zone à vocation artisanale située à proximité du lieu-dit « la Ferme », il est proposé de racheter cette parcelle au prix initial de vente de 2020 soit 2€ le m². La superficie étant de 11 650 m², le prix de cession envisagé est donc de 23 300 €. La commune dispose déjà d'une parcelle de 12 800 m².

13- GRATUITE A LA PISCINE

Il est proposé d'accorder un accès gratuit à la piscine aux enfants de 3 ans et moins.

14- MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Au regard des possibilités d'avancement de grade et compte tenu des besoins de service, il est proposé de modifier comme suit le tableau des emplois :

Situation présente	Situation proposée
Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal 1ère classe
Adjoint technique principal de 2ème classe	Adjoint technique principal de 1ère classe
Adjoint technique principal de 1ère classe	Agent de maîtrise
ATSEM principal de 2ème classe	ATSEM principal de 1ère classe
	Adjoint administratif 28 h/semaine

15- QUESTIONS DIVERSES